



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

ANNÉE 2021-2022

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} com.	26 août 2021 – 18 novembre 2021	Jeudi 18 novembre 2021	Courriel
1 ^{re} étape	26 août 2021 – 14 janvier 2022	Jeudi 27 janvier 2022	Courriel
2 ^e com.	17 janvier 2022 – 21 avril 2022	Jeudi 21 avril 2022	Courriel
2 ^e étape	17 janvier 2022 – 21 juin 2022	Juillet 2022	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un .

NIVEAU SCOLAIRE : Choisissez un élément.

Compétences	ÉTAPE		Instruments d'évaluation
	1 ^{re} (40%)	2 ^e (60%)	

DISCIPLINE : Musique

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'élève prend en considération les étapes de la démarche de création. L'élève décrit son expérience de création et en dégage ce qu'il a appris. Il intègre des éléments du langage musical vu en classe (nuances, tempo, rythmes, structure, etc.) Les évaluations se feront sous forme écrite, orale et participative, en formule individuelle et en groupe de façon hebdomadaire.
Interpréter des œuvres musicales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Interprétation de pièces vocales et instrumentales. L'élève applique les concepts, techniques, et exigences du jeu d'ensemble. Il est capable de se repérer sur une partition et développe ses habiletés de lecture à vue élémentaire. Les évaluations se feront sous forme écrite, orale et participative, en formule individuelle et en groupe de façon hebdomadaire.
Apprécier des œuvres musicales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'élève est capable d'utiliser le langage musical pour décrire son appréciation, qui est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif et social. En utilisant de façon pertinente le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Les évaluations se feront sous forme écrite, orale et participative, en formule individuelle et en groupe de façon hebdomadaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Textes extraits du Programme de formation à l'école Québécoise

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ_musique-primaire.pdf. Page consultée le 17 septembre 2021.

NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Jenny Labonté, Sonia Loyer, Jodie Vigneault-Pinard